



Impôt aucune déclaration de revenus demandés

Par Visiteur

Bonjour,

je suis sans emploi depuis plus de deux ans et sans revenu. J'ai terminé mes études depuis 2006. Je suis hébergé à titre gracieux chez un particulier.

Depuis 2005, date de ma dernière déclaration d'imposition, je n'ai pas reçu de déclaration. Ayant beaucoup déménagé durant cette période, j'ai contacté les différents centres d'impôts pour retrouver mon dossier. Sans résultat. Depuis je n'ai plus fait de déclaration de revenus.

Comment puis-je me mettre à jour avec les impôts? est ce que je risque quelque chose pour cet oubli sachant que durant cette période je n'étais pas imposable?

Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour.

Pour vous mettre en règle, il suffit de procéder à une déclaration de vos revenus pour cette année.

Pour ce qui est des années précédentes où vous n'avez pas fait de déclaration, vous ne risquez rien. Le défaut de déclaration entraîne une majoration de 10% de vos impôts.

Mais comme vous n'étiez pas imposable, ces 10% ne trouvent plus à s'appliquer.

Vous pouvez donc être rassuré pour la suite.

Bien cordialement.

Je vous souhaite un agréable Week-end.